

LE VISENEY

Monument intercommunal : Bersaillin, Le Bouchaud et Le Viseney

Localisation

Prévue : dans le cimetière de la paroisse

Actuelle ; toujours en place, proche de l'entrée de l'église, à main gauche avant d'entrer.



Clichés

Jean Michel Bonjean

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R 558

Auteurs

Émile Sage, à Poligny



Description

Architecture : le monument est constitué de deux marches, un soubassement, un premier chapiteau qui supporte un piédestal, un deuxième chapiteau qui porte un tronc d'obélisque surmonté d'une croix romaine

Sculptures : très sobre, le monument de pierre ne porte aucune sculpture autre que les noms des morts.

Décors : la face antérieure du piédestal est décorée d'un trophée en métal associant une épée, un casque militaire et une palme.

Entourage : quatre douilles d'obus cernent le piédestal ; une barrière de fer protège le monument.

Inscriptions

aucune inscription militaire ; un simple HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE figure sous chaque nom des trois communes, au-dessus de la liste des tués

Défunts

Leurs noms sont gravés sur trois des faces de l'obélisque, une commune par paroi.

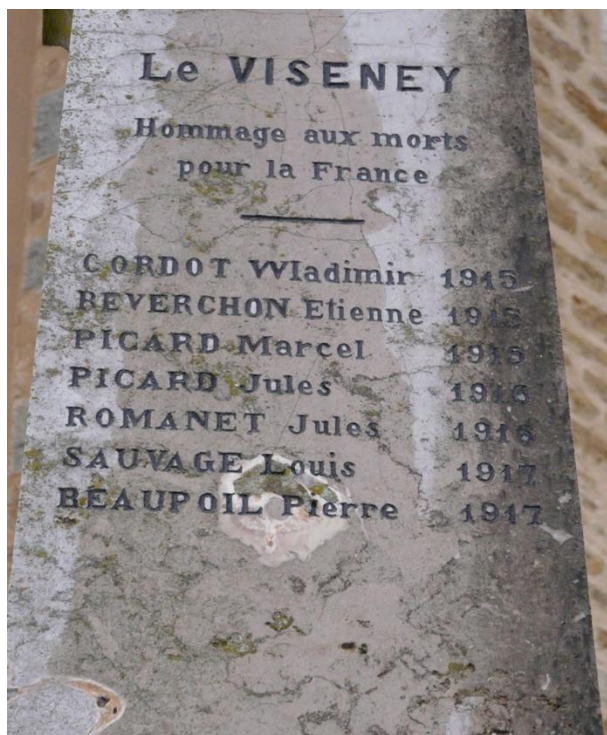
Bersaillin, 11 noms entre 1914 et 1918, plus deux pour 1940

Le Bouchaud, 18 noms entre 1914 et 1920

Le Viseney, 7 noms entre 1915 et 1919

1914-18 : 36

1939-45 : 2



Population de la commune :

Bersaillin

1911 : 286 habitants

1921 : 239 habitants

Le Viseney

1911 : 178 habitants

1921 : 166 habitants

Le Bouchaud

1911 : 239 habitants

1921 : 208 habitants

Conflits commémorés

1914-1918

1939-1945

Historique de la réalisation

Date de décision du conseil municipal : Le 1^{er} juillet 1919, le conseil municipal envisage l'achat d'une plaque de marbre de 1,20 m sur 0,80 m commandée à l'entreprise Sage, de Poligny.

Le 25 juin 1920, Aimé Romanet, maire de Bersaillin et le conseil municipal entérinent le marché conclu avec l'entreprise Sage pour un monument à élever dans le cimetière « pour les enfants de la paroisse morts à la guerre dans le cimetière paroissial ». A cette date, le conseil municipal vote une aide de 1000 F à cette intention.

Le 22 mars 1922, le marquis de Froissard, alors maire, fait approuver la décision de construire un seul monument pour les trois communes de la paroisse (Bersaillin, Le Bouchaud et Le Viseney) qui ont donné leur accord dès le 5 mars, finançant chacune un tiers du prix. Ce même jour (22 mars 1922), le bureau de bienfaisance de Bersaillin abandonne ses droits sur l'emplacement du cimetière.

Date soumission marché : 1^{er} marché, 25 juin 1920, sans doute révisé en 1922 (?)

Date d'approbation de la commission : 30 mars 1922, accord du rapporteur, l'agent-voyer Kopp.

Financement

Coût : total 7 375,75 F partagé entre les trois communes au tiers après calcul complémentaire du prix de la gravure des noms. Le calcul du 21 novembre 1921 répartit ainsi les frais :

-Bersaillin, (11 morts) paie 3 015,75 f (subvention, 219 F ; souscription, 1 445,75 F ; commune 1 351 F)

-Le Bouchaud, paie 2 044,25 F (subvention, 235 F ; souscription, 866 F ; commune, 943,25 F)

-Le Viseney (7 morts) paie 2 315,75 F (subvention, 206 F ; souscription, 728 F ; commune 1 381,75 F)

Cérémonies régulières autour du monument

11 novembre

Autres lieux mémoriels

Eglise. Dans le vestibule de l'église de Bersaillin, sous le clocher, trois plaques funéraires paroissiales sont installées au mur Nord, une par commune, surmontées chacune d'une croix romaine et de l'inscription HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE.

Elles portent les mêmes noms que ceux du monument communal, sauf celui de Cyprien Vaillet¹ sur la plaque de Bersaillin où ne figurent pas non plus les deux morts de 1940. Sont aussi absents les trois derniers noms du Bouchaud inscrits sur le monument communal. Les plaques de l'église semblent antérieures aux derniers décès connus.

¹Cyprien Vaillet, né à Poligny le 7 avril 1881, « mort pour la France » le 5 novembre 1918 ; transcription à Arbois.